Les déchets médicaux à Oujda : un problème de taille

Compte Test - 2013-07-08 20:01:00 - Vu sur pharmacie.ma

Un rapport émanant du secrétaire provincial du Syndicat national de la santé affilié à la CDT sonne comme un vrai réquisitoire dénombrant moult lacunes et abus affectant le traitement réservé aux déchets médicaux du Centre régional d'oncologie d'Oujda. Une situation qui laisse pantois plus d'un puisqu'elle viole la loi et le règlement de l'enfouissement des déchets médicaux.

Il est certain, note le rapport, queles déchets médicaux et pharmaceutiques et en particulier ceux d'un centre d'oncologie, représentent un danger réel s'ils sont traités d'une manière non réglementaire. Ce qui est le cas pour le Centre hospitalier régional d'Oujda où on a préféré stocker les déchets anarchiquement pendant des mois à proximité dudit centre.

Cette méthode de traitement des déchets est bien sûr en contradiction avec l'article 9 du deuxième chapitre du décret n°2.09.139réglementant ce secteur. « La maîtrise du traitement des déchets médicaux passe par un respect strict des lois en vigueur», assure le secrétaire provincial du Syndicat de la santé à Oujda. De par leur quantité et leur nocivité sur la santé des citoyens,l'environnement, les animaux et les végétaux, les déchets médicaux qui sont régis par tout un arsenal de lois, représentent un véritable danger vu le traitement anarchique qu'ils subissent le plus souvent.

Le Maroc ne dispose que de 20 broyeurs stérilisateurs et qui ne sont en réalité que des appareils de désinfection. Selon des statistiques officielles, 87hôpitaux externalisent la gestion de leurs déchets hospitaliers, 19 les traitent de manière inadaptée alors que 36 hôpitaux publics utilisent 20 broyeurs stérilisateurs.